

PROCES VERBAL

Conseil Municipal en date du 13 octobre 2020

Présents : T. Peycéré (TP), S. Vergès (SV), Y. Doutres (YD), D. Vialade (DV)N. Faure (NF) et P .Cano (PC)
Absent : C. Pellefigue (CP)

Secrétaire de séance : S. Vergès

Début de la séance : 18h35

Ordre du jour :

- VALIDATION PROCES VERBAL REUNION DU 11 Août 2020
- DEVIS : AGEDI - BAGNERES MATERIAUX - VIC BATIMENT
- VENTE DE HOUPPIERS ET BRANCHAGE BOIS ESCONDEAUX FIXATION PRIX DE VENTE
- ORDRE DE MISSIONS
- PCS : DETERMINATION DATE EXERCICE - M. BOISSIERES
- QUESTIONS DIVERSES

Mme le Maire ouvre la séance par le point 1 de l'ODJ.

- **VALIDATION DU CR du 11 août 2020**

Une correction de frappe « *Le Liban*» au lieu de « *La*»
pas d'autres remarques
CR validé

- **DEVIS**

Mme le Maire donne lecture des devis en cours :

Travaux de maçonnerie (pose du porte-vélos et scellement poubelle) : 213€ HT. Devis assez élevé pour ces travaux. Voir un autre artisan (NF) ou voir si possible de le faire en interne. IL faudrait trouver un artisan multi-poste qui accepterait de faire des menus-travaux...

Gabions : supplément de bois en Mélèze sur 2 gabions : 500€ HT.

Le fournisseur explique que le bois est vivant, qu'il travaille dans le temps et que c'est normal qu'il se fende. Sauf, que les planches étaient déjà fendues à la pose..5 planches ont été livrées pour remplacement. A peindre avec saturateur. DV propose de demander un devis à un autre menuisier pour comparer. Ce devis étant aussi assez élevé pour les 2 gabions restants.

Logiciels Mairie : 229€ Ttc. Les applications de gestion quotidiennes de la Mairie sont installées sur le poste du secrétariat. Afin de pouvoir travailler sur un autre ordinateur, il faut acheter 1 licence réseau ;
devis validé

- **BOIS**

Suite à la vente aux enchères des chênes rouges situés au bois d'Escondeaux. L' entreprise Canadell n'a pas encore terminé l' enlèvement des billes pour panne d'un engin forestier.

Les houppiers sont à mettre en vente pour 50m³ environ. Une info sera diffusée aux administrés.

Tarif de vente : 15€ ttc le stère.

Le CM valide le tarif et la vente à l'unanimité

- **ORDRE DE MISSION**

Afin d'être en règle avec l'administration qui missionne les élus pour les réunions dispensées dans le département, Mme le maire distribue à chaque élus des ordres de missions sans frais.

Le CM valide le principe

- **EXERCICE PCS**

Comme exposé lors du CM du 11/08, un exercice en situation va être réalisé. Cet exercice est proposé bénévolement par Mr Boissière qui était venu en 2018. Cela permet aux nouveaux élus de prendre connaissance des actions à mener en cas de problème grave sur la commune.

Date retenue : samedi 21 novembre matin.

- **QUESTIONS DIVERSES**

* Panneau affichage : à repositionner. Impossible à ouvrir. Sera fait en interne

* Mme le Maire informe le CM que la voie de circulation du lotissement des Jardins de Berdoye n'est pas entretenue. A Lassarette a passé le rotofil sur le chemin mode doux. Mme le Maire propose de faire un mot à tous les propriétaire afin que cette voie soit entretenue.

* Salle des fêtes : au vu des conditions sanitaires Covid19, Mme le maire pose la question aux conseillers de la location de la salle des fêtes. Les protocoles de la Préfecture étant très contraignants et la responsabilité du maire étant engagée, le CM décide à l'unanimité **de ne pas louer la salle des fêtes et ce jusqu'à nouvel ordre.**

* Mme le Maire présente au CM une journée de travail sur la loi sur l'Eau le 22 octobre au Conseil Départemental. Pas de volontaire pour raison d'indisponibilité.

* Mme le Maire présente la publication du livre « les monuments aux morts des Hautes-Pyrénées », mémoire photographique et petit guide.

* Mr le Président de la CCAM a envoyé aux maires membres, un arrêté sur le transfert des pouvoirs de police « spéciale » sur les compétences mentionnées, qui ne lui seront pas transférés, les maires en gardant donc le pouvoir.

* projet enfouissement des lignes : lundi soir une réunion entre le SDE (Mr Lavigne), Enedis (Mr Fuliotto), le CD (Mr Pouban), et les élus de Marsac (M. Lafon-Placette, Aymard, Ducos et Mme Junca) s'est tenue pour discuter de la prolongation villenave-marsac de l'enfouissement. Après avoir expliqué le projet, le rôle des différents acteurs (Sde, orange - télécom+fibres-, enedis), vu les plans, nous attendons le chiffrage global du projet qui devrait parvenir d'ici la fin d'année.

YD soulève le problème du revêtement de la route : suite à une réunion avec mr Pouban, la commune aurait une partie à sa charge du goudronnage de la départementale suite aux travaux. Cela semblerait possible étant donné que c'est la commune qui « détériore » la chaussée par les travaux.

Point de vigilance donc au niveau budget. NF préconise de demander au SDE qui devrait aussi avoir connaissance de cette problématique. TP doit aussi contacter le service des routes de la DDT.

* DV a toujours des infiltrations d'eau au niveau de la cheminée quand il pleut. Le charpentier va être à nouveau contacté.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 20h00